

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 34 (1954)
Heft: 3

Artikel: Les échanges entre la Suisse et la France métropolitaine en 1953
Autor: Bornand, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ÉCHANGES ENTRE LA SUISSE ET LA FRANCE MÉTROPOLITAINE EN 1953

par

Georges Bornand

Chef des services d'information
de la Chambre de commerce suisse en France

DANS le numéro d'avril 1953 de cette Revue, après avoir montré combien 1952 avait été une année décevante pour les relations commerciales franco-suisse, nous souhaitons que 1953 permette de rétablir un équilibre indispensable entre les régimes d'importation de nos deux pays. Ce vœu n'a malheureusement pas été réalisé. Certes, au cours des douze mois qui viennent de s'écouler, le volume global des échanges entre les deux pays a sensiblement augmenté et les *modus vivendi* trimestriels de 1952 ont été remplacés par des arrangements semestriels plus satisfaisants, mais nous sommes loin encore des conditions d'égalité, de sécurité et de souplesse qui doivent normalement régir, à défaut de liberté, les échanges internationaux. Les restrictions françaises d'importation, réintroduites en février 1952, ont été maintenues tout au long de l'année et ont entraîné des bouleversements de structure extrêmement importants dans les exportations suisses vers la France. Quant aux exportations françaises vers notre pays, leur résultat d'ensemble s'inscrit au même niveau que l'année précédente, mais leur part dans les importations totales de la Suisse a tendance à baisser. 1953 ne s'inscrit donc pas, dans l'histoire des relations commerciales franco-suisse, comme une année bien brillante.

Depuis la dernière guerre mondiale, et sauf une brève période de deux ans environ, en 1950-51, les échanges entre la France et la Suisse ont toujours été caractérisés par un déséquilibre fondamental entre les conditions dans lesquelles se sont effectuées, d'une part, les importations de produits français en Suisse et, d'autre part, les importations de marchandises suisses en France. A l'exception de quelques produits, les premières n'ont connu pratiquement aucune entrave, ni sur le plan des restrictions quantitatives, ni sur celui des tarifs douaniers qui sont extrêmement bas. Les secondes, en revanche, n'ont pas cessé de se heurter à de graves difficultés et rares sont les secteurs de ce courant d'échanges dans lesquels a fonctionné normalement la loi de l'offre et de la demande.

Rappelons que les exportations suisses vers la France se divisent, depuis le début de 1952, en deux secteurs différents : le premier, appelé contractuel, comprend les produits qui ont toujours été contingentés à l'importation en France; le second, dit « ex-libéré », englobe les marchandises qui ont bénéficié en 1950-51 de la libération des échanges. Dans le secteur contractuel, les contingents

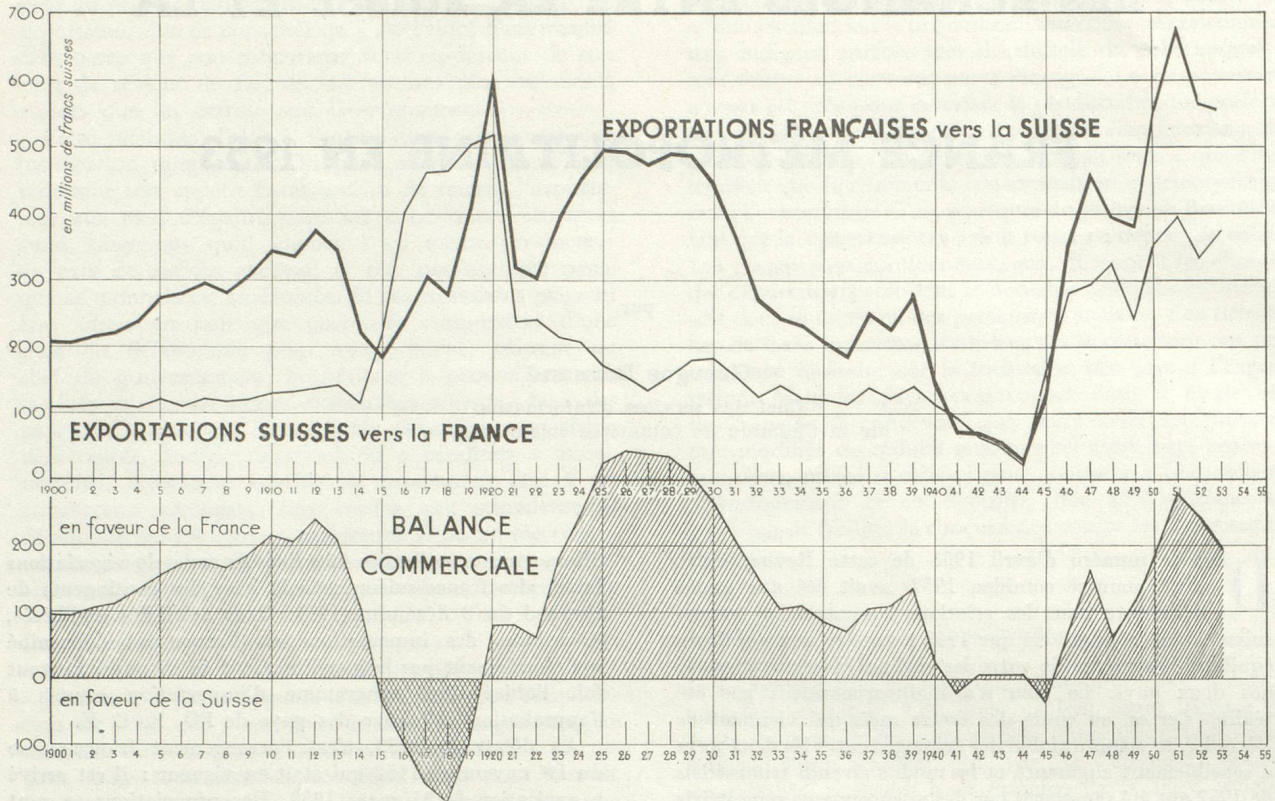
d'importation en France sont fixés au cours de négociations bilatérales franco-suisse, sur la base des contingents de l'accord du 8 décembre 1951. Dans celui des ex-libérés, le volume des importations en France est déterminé unilatéralement par le gouvernement de ce pays. Le tout fait l'objet d'un programme d'importation soumis à l'approbation collective des pays de l'O. E. C. E.

Au début de 1953, c'est l'arrangement franco-suisse du 1^{er} novembre 1952 qui était en vigueur : il est arrivé à expiration le 31 mars 1953. Des négociations se sont ouvertes le 23 mars à Berne pour le renouveler. Interrompues le 30 mars, ces pourparlers ont repris le 8 avril à Paris et se sont terminés par la signature, le 11 avril, d'un nouvel arrangement fixant le régime des échanges entre les deux pays jusqu'au 30 septembre. A l'exception de quelques aménagements de détail, les contingents prévus dans ce nouvel arrangement étaient les mêmes que ceux du semestre précédent et représentaient, en principe, le 60% des chiffres de référence (contingents de base de l'accord du 8 décembre 1951 pour le secteur contractuel et importations effectivement réalisées au cours du premier semestre 1951 pour le secteur ex-libéré).

Cet arrangement du 11 avril 1953 a été prorogé sans changement, par un échange de lettres entre les deux gouvernements en date du 6 novembre 1953, jusqu'au 31 mars 1954.

Aucune amélioration sensible n'est donc intervenue l'année dernière dans le régime d'importation en France de produits suisses, comme d'ailleurs des autres produits étrangers et l'on comprend qu'un certain mécontentement se soit fait jour au sein des pays de l'O. E. C. E. Ces derniers ont généralement compris, en février 1952, que la France se soit trouvée dans l'obligation de recontingenter et de restreindre ses importations et ils se sont résignés à une telle situation en pensant qu'elle n'était que provisoire. Mais, comme le relevait récemment la revue française « Échanges internationaux », organe officiel du Comité d'action et d'expansion économique « deux ans se sont écoulés depuis et ces pays constatent aujourd'hui, avec une amertume de moins en moins déguisée, que les restrictions françaises sont toujours en vigueur, qu'elles n'ont pratiquement pas contribué au redressement de la balance française des paiements, qu'elles ont, en revanche, entraîné des distorsions importantes dans la structure des échanges traditionnels, que le protectionnisme intérieur s'est considé-

Évolution des échanges franco-suisses de 1900 à 1953



ablement renforcé à l'abri du contingentement rendant ainsi de plus en plus difficile un retour à la libération, que la France bénéficie, pendant ce temps, d'une large libération du commerce intra-européen et que son attitude, risque fort, si elle se maintient, de compromettre les résultats péniblement acquis au sein de l'O. E. C. E. ».

Ces griefs sont à l'origine des décisions prises lors de la dernière réunion du Conseil des Ministres de l'O. E. C. E.

LA SITUATION DE LA FRANCE AU SEIN DE L'O. E. C. E.

Réunis à Paris, les 29 et 30 octobre 1953, les Ministres des pays participant à l'Organisation européenne de coopération économique ont demandé à la France de faire connaître, jusqu'au 1^{er} mars 1954, les mesures qu'elle entendait prendre pour revenir à une libération progressive de ses importations. Un timide essai de « relibération » a été fait le 25 septembre, date à laquelle a paru au Journal officiel une liste de produits qui pouvaient, à partir du 1^{er} octobre, entrer de nouveau librement en France. Une seconde liste a été publiée le 2 décembre, de telle sorte qu'au terme de 1953, 17,9% des importations françaises sont exonérées de toutes restrictions quantitatives. La portée pratique de ces mesures est évidemment très limitée. En ce qui concerne la Suisse, par exemple, nous avons calculé que cette libération affectait à peine le 5% du total de nos exportations vers la France en 1952 et 1953. Il est clair que la France devra faire beaucoup mieux en 1954, mais le pourra-t-elle ?

Il semble que oui si l'on en juge par l'amélioration de sa situation économique survenue au cours de l'année dernière. Pour la première fois depuis la guerre l'inflation

française a été stoppée en 1952, les prix sont restés généralement stables et ont même marqué une tendance à la baisse, les réserves d'or de la Banque de France et de devises du Fonds de stabilisation des changes ont considérablement augmenté, le franc français s'est nettement raffermi sur les places étrangères, le déficit de la balance commerciale et celui de la balance des comptes se sont réduits.

Même au sein de l'Union européenne de paiements la position de la France s'est quelque peu améliorée. Certes, son déficit cumulé a passé de 621 millions de dollars à 832 millions, mais le rythme de cet endettement s'est ralenti : alors que le déficit mensuel de la France au sein de l'U. E. P. était en moyenne de 35,1 millions d'unités de compte au cours du premier semestre 1953, il n'était plus que de 16,8 millions pour le second semestre et de 1,8 million en janvier 1954.

Il est évident, dans ces conditions, que les motifs invoqués en février 1952 pour justifier la suspension de la libération des échanges ne sont plus valables aujourd'hui. Ceci ne signifie pas toutefois, que la France puisse revenir sans autres à une libération des 75% ou même plus, de ses importations en provenance des pays de l'O. E. C. E. Une certaine prudence semble encore nécessaire. L'amélioration de sa situation économique intérieure est due, pour une bonne part, à des causes artificielles et momentanées (aide américaine à l'Indochine, dépenses des troupes américaines en France, commandes off-shores, etc.), et ses prix intérieurs restent supérieurs de 10 à 15% aux prix étrangers. Une brusque disparition des restrictions quantitatives à l'importation risquerait de provoquer la fermeture de nombreuses entreprises françaises et de créer de sérieux troubles sociaux dans plusieurs secteurs

industriels et agricoles. Ceci dit, il n'en reste pas moins que la situation économique française, en ce début de 1954, n'a pas été aussi favorable depuis fort longtemps et qu'un retour progressif à la libération des échanges est non seulement possible, mais indispensable à l'expansion économique de la France : le cinquième rapport de l'O. E. C. E. l'a nettement souligné dans les quelques pages qu'il consacre à ce pays.

CARACTÉRISTIQUES DES ÉCHANGES FRANCO-SUISSES EN 1953

Les échanges entre la Suisse et la France métropolitaine (Sarre comprise) ont évolué de la manière suivante au cours de ces quatre dernières années :

En millions de francs suisses

	1950	1951	1952	1953
Exportations françaises vers la Suisse	548,8	676,2	567,7	565,2
Exportations suisses vers la France . .	360,5	399,6	334,7	371,5
Balance en faveur de la France	+188,4	+276,6	+233,0	+193,7

En ce qui concerne tout d'abord les *exportations françaises vers la Suisse*, leur total s'inscrit presque au même niveau qu'en 1952 et nettement au-dessus des résultats de 1950. Quant au chiffre de 1951, on sait qu'il a été anormalement élevé à la suite de la politique d'importation massive pratiquée en Suisse dès le début des hostilités de Corée, et qu'il n'est pas possible de s'y référer. L'année 1953 n'a donc pas été mauvaise pour les ventes françaises en Suisse. Certes, on peut décélérer, dans ce courant d'échanges, une certaine tendance à la baisse, surtout si l'on tient compte des commandes d'armement passées en France par la Confédération. On sent que la France a eu de la peine à maintenir ses positions sur le marché suisse dans certains secteurs. Le tableau ci-dessous confirme cette tendance :

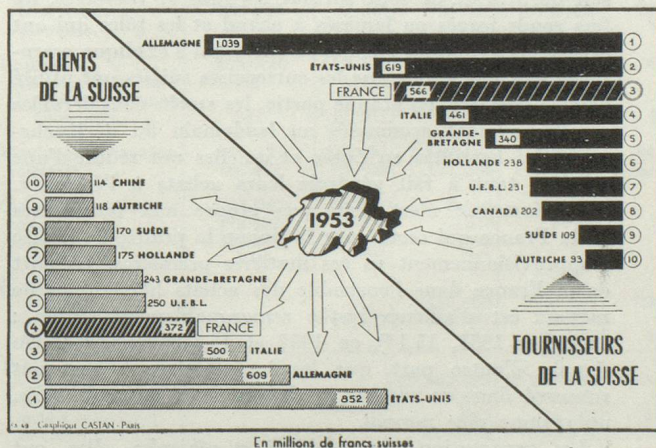
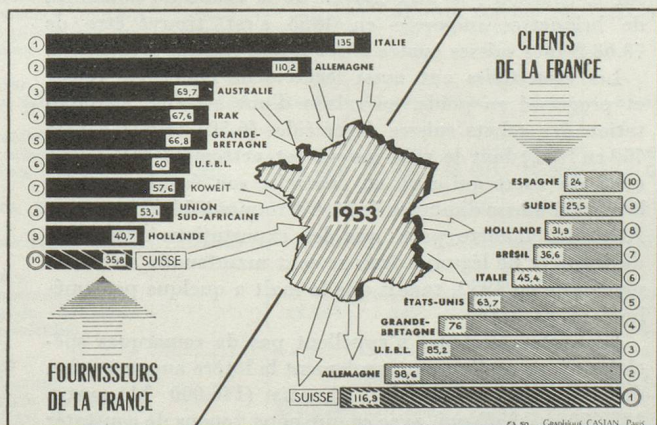
Part des principaux fournisseurs étrangers de la Suisse en % de ses importations totales

	1953	1952	1951	1950	1938	1929
Allemagne	20,5	18,4	15,4	11,0	23,2	25,1
États-Unis	12,2	16,1	15,9	13,8	7,7	10,7
France	10,4	10,9	11,4	12,1	14,3	17,6
Italie	9,1	7,3	6,7	7,1	7,2	7,5
Grande-Bretagne . .	6,7	6,4	6,7	8,2	5,9	6,2
Pays-Bas	4,7	4,7	3,4	3,5	3,5	2,2

Alors que la part de la France dans l'ensemble des importations helvétiques était en 1929 de 17,6 %, en 1938 de 14,3 % et en 1950 encore de 12,1 %, ce pourcentage a passé successivement à 11,4 puis 10,9 et enfin 10,4 si l'on excepte les achats de l'armée suisse qui représentent environ une quarantaine de millions de francs suisses. Cette diminution de la part de la France dans nos importations contraste évidemment avec la progression spectaculaire des importations en provenance d'Allemagne qui ont presque retrouvé leur niveau d'avant-guerre et aussi avec l'amélioration de la position de l'Italie qui a fait l'année dernière de sérieux progrès sur le marché suisse.

Ce sont là, toutefois, des impressions que donnent les résultats annuels d'ensemble. Si l'on examine de plus près l'évolution mois par mois des exportations françaises vers la Suisse en 1953, on constate une progression réjouissante : en effet, la moyenne mensuelle de ces exportations, qui était au cours du premier semestre de 43,2 millions de francs suisses, a passé à 51 millions pour le second semestre, qui comprend pourtant le creux du mois d'août (27,3 millions) dû aux grèves qui ont sévi alors en France. Et les premiers résultats de 1954 sont tout aussi favorables. Cette nette reprise des ventes françaises sur le marché suisse s'explique principalement par le remboursement des charges sociales et fiscales que le gouvernement français accorde à ses exportateurs. Cette mesure représente en moyenne une aide de 12 % environ et corrige en bonne partie la disparité qui caractérise actuellement les prix français et les prix étrangers.

Quant aux *exportations suisses vers la France*, leur montant s'élève, en 1953, à 371,5 millions contre 334,7 en 1952, 399,6 en 1951 et 360,5 en 1950. On relève ainsi une augmentation par rapport, non seulement, à l'année précédente mais aussi à 1950. Les lecteurs de cette Revue savent toutefois que ces chiffres ne correspondent pas à une réelle amélioration et qu'ils cachent, au contraire, de profondes distorsions dans la structure de ce courant d'échanges. Nous ne reprendrons pas ici une démonstration qui a déjà été faite dans ces colonnes à plusieurs reprises (cf. Revue économique franco-suisse, n° d'août-septembre 1953, p. 331, de janvier 1954, éditorial, et de février 1954, p. 34). Rappelons seulement que le régime actuel des importations françaises a eu pour effet de discriminer très nettement les produits jugés indispensables à l'économie de la France, qui sont importés en quantités égales ou accrues, des marchandises dites traditionnelles qui intéressent surtout les pays fournisseurs et qui subissent pleinement le poids des restric-



tions françaises. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de vérifier cette constatation en examinant de plus près, tout à l'heure, la structure des échanges franco-suisses de l'année dernière.

La *balance commerciale* entre les deux pays se solde toujours par un important crédit en faveur de la France : 193,7 millions de francs suisses, soit en moyenne 16,1 millions de francs par mois. Si l'on tient compte, en revanche, des invisibles, la *balance des comptes* franco-suisses se trouve à peu près équilibrée.

Les résultats que nous venons de mettre en évidence n'ont pas modifié le rang des échanges franco-suisses dans le commerce extérieur des deux partenaires. La France est toujours, comme en 1952, au 3^e rang des fournisseurs de la Suisse derrière l'Allemagne et les États-Unis et au 4^e rang de ses clients après les États-Unis, l'Allemagne et l'Italie. Quant à la Suisse, les statistiques officielles françaises la placent toujours en tête des clients de la France mais ces résultats sont faussés par le commerce d'or en transit par notre pays qui a représenté l'année dernière un montant de 74,2 milliards de francs français. Comme fournisseur de la France, notre pays a reculé de la 9^e à la 10^e place.

LA STRUCTURE DES ÉCHANGES FRANCO-SUISSES EN 1953

Les chiffres du tableau de la page 59 permettent d'intéressantes constatations sur la structure des échanges franco-suisses en 1953 et appellent, de leur côté, les quelques remarques suivantes :

a) Exportations françaises vers la Suisse

Le fait le plus marquant de l'évolution des exportations françaises vers la Suisse au cours de ces douze derniers mois est incontestablement la baisse considérable des exportations de *produits sidérurgiques*. Si les métaux viennent toujours en tête des produits français vendus en Suisse, le montant global de ces ventes a baissé de 143,9 millions de francs suisses en 1952 à 98,8 millions, soit de 31,3 %. Ce sont surtout les rails et traverses, les fers ronds forgés ou laminés à chaud et les tôles qui ont accusé cette diminution importante, qui s'explique essentiellement par le fait que les entreprises suisses ont utilisé l'année dernière, en grande partie, les stocks considérables qu'elles avaient accumulés au lendemain du déclenchement des hostilités en Corée et qu'elles ont réduit d'une manière tout à fait générale leurs achats à l'étranger. Ce phénomène n'est donc pas propre aux fournitures de la France qui reste pour la Suisse la principale source d'approvisionnement en ces matières premières. La part de la France dans l'ensemble des achats helvétiques de métaux est d'ailleurs restée remarquablement stable : 15,4 % en 1951, 15,1 % en 1952 et 15,5 % en 1953. On signale, d'autre part, que les importations suisses ont retrouvé dans ce secteur et depuis deux ou trois mois, un rythme plus normal.

Les exportations de *machines et véhicules*, elles, ont

au contraire considérablement augmenté, passant de 50,2 millions de francs suisses à 87,6 millions. Cette différence est due surtout aux achats de chars d'assaut français par l'armée suisse, que nous avons déjà signalés et qui sont comptabilisés sous la position douanière correspondant aux « automobiles de plus de 1.600 kilogrammes par pièce ». Il convient toutefois de remarquer que la vente des véhicules français en catégorie tourisme (moins de 1.200 kg.) a augmenté l'année dernière dans des proportions très satisfaisantes : ces exportations se sont, en effet, élevées à 20,3 millions de francs suisses, contre 17,5 millions en 1952 et 18,7 millions en 1951. Ce renversement de la tendance est de bon augure pour l'industrie automobile française qui pourra certainement encore améliorer ses positions en 1954 si elle poursuit ses efforts pour s'adapter de mieux en mieux à la clientèle suisse.

Les *matières textiles* ont aussi connu en 1953 une très nette amélioration. On se souvient que les ventes françaises dans ce secteur avaient subi une chute verti-

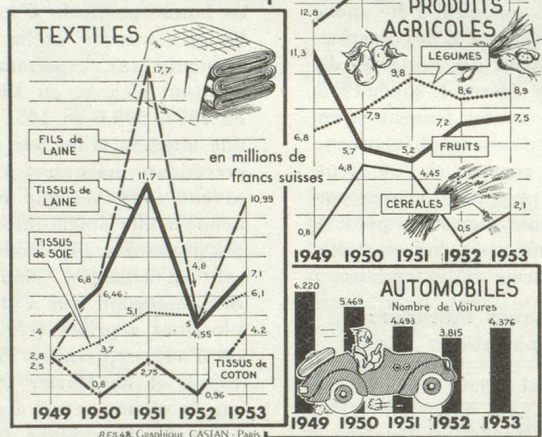
cale entre 1951 et 1952 : de 117,2 millions de francs suisses, elles étaient tombées à 69,6 millions, à la suite de la crise qui sévissait d'une manière générale dans l'industrie textile il y a deux ans. La conjoncture s'est heureusement renversée l'année dernière et les fabriques suisses ont retrouvé un plein emploi très satisfaisant qui s'est immédiatement répercuté sur les achats de matières premières et de produits demi-finis. Les achats en France sont remontés à 84,3 millions de francs suisses. Tous les principaux produits de ce secteur des textiles ont profité de ce net développement des affaires : tissus de coton, fils de chanvre et de lin, tissus de soie, fils et tissus de laine, confection, etc. Seule la laine peignée accuse une certaine régression.

Quant aux *matières minérales*, elles ont baissé un peu en valeur, mais en revanche ont légèrement augmenté en quantité. C'est qu'une baisse de prix est intervenue sur le charbon : le prix moyen de la tonne de houille et de briquettes importée en 1953 s'est trouvé être de 78,68 francs suisses contre 88,77 francs l'année précédente.

Les *comestibles* ont aussi légèrement baissé en valeur et progressé en poids, en raison d'une sensible augmentation des achats suisses de céréales (6.504 tonnes contre 750 en 1952) dont le prix moyen est nettement inférieur à celui du sucre qui a vu au contraire son écoulement sur le marché suisse diminuer de 16.159 tonnes à 11.059 tonnes. Relevons, d'autre part, que les exportations françaises de fruits et de légumes frais se sont maintenues au même niveau qu'en 1952, tandis que le malt a quelque peu amélioré sa position.

Les autres secteurs n'appellent pas de remarques spéciales. Nous soulignerons seulement la légère augmentation des exportations de *vins français* (146.000 hl contre 135.000 en 1952) qui, avec ce que nous venons de constater pour les céréales, les fruits et les légumes, apportent un

EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS LA SUISSE



EXPORTATIONS SUISSES VERS LA FRANCE
(Sarre comprise sauf pour 1938)

EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS LA SUISSE
(Sarre comprise sauf pour 1938)

Marchandises	Positions douan. suisses	1953		1952	1951	1938
		valeur 1.000 fr. s.	qx	qx	qx	qx
Machines	879-904M	114.270	96.980	94.484	98.967	51.502
chaudières	881a-882d	6.185	7.648	815	1.216	4.143
machines textiles	884-888	15.848	17.170	24.111	21.843	9.282
machines à coudre (unités)	889a	3.956	13.603	12.373	24.086	193
moteurs	M ⁵	5.339	4.286	3.970	9.338	3.831
machines outils	M ⁶	28.750	19.817	16.043	12.770	6.237
dynamos	MDy	11.025	13.714	6.953	6.716	4.916
Produits chim. et pharmaceut.	966-1.113	73.868	96.597	84.651	133.154	56.770
produits pharm.	966 981, 984	16.294	2.994	3.444	3.736	960
parfumerie	982-983	3.571	507	280	674	394
alcool méthylique	1.059	7.955	15.535	9.371	16.643	1.158
couleurs d'aniline	1.098	26.646	10.742	8.007	12.026	6.656
Comestibles	1-105	39.596	159.126	92.283	138.181	110.225
lait en poudre	19	10.798	23.429	19.847	21.135	5.481
pommes et poires	23a ¹ , 24a ²	2.235	37.044	15.336	49.440	14.874
fromages	99b ¹	18.569	35.506	39.778	36.148	64.310
Matières textiles	341-492	31.156	21.976	16.852	35.517	17.695
Caoutchouc	516-579					
fils de coton	347-359	2.216	1.603	836	3.264	1.907
tissus de coton	360-366b	5.959	1.755	1.918	2.235	2.124
broderies de cot.	386-389	1.872	170	174	281	226
tissus de soie	447	2.482	544	150	479	284
boyaux en caout.	522	1.760	2.983	2.596	5.841	438
confection	530-579	4.804	631	741	1.013	328
Instruments, appareils	937-965	30.288	7.090	6.807	7.727	4.535
machines à écrire (unités)	948a ¹	3.095	7.633	4.608	7.718	6.788
machines à calculer (qx)	948b	3.322	426	317	667	52
compteurs électriques (qx)	953	2.569	599	290	466	1.167
appareils électriques (qx)	956b-f	7.444	2.309	3.207	2.175	1.498
Métaux	707-878	24.197	32.388	40.481	37.401	136.756
raccords	745-746	2.377	6.207	6.987	12.242	11.877
outils tout genre	747-760	3.520	609	2.269	623	421
ouvrages alumin.	866-867	1.674	2.278	3.678	1.252	1.252
métaux précieux	868-874c	3.886	437	355	68	1.167
Horlogerie unités/quintaux	926-936	18.602	855.307	714.546	982.025	2.554.659
montres (unités)	935a-936i	7.199	129.812	107.693	180.945	306.849
mouvements (unités)	931	2.889	61.397	59.909	51.249	17.139
boîtes (unités)	932-933c	300	26.775	27.522	52.891	421.245
ébauches (unités)	930a-c	7.649	637.323	518.786	695.257	297.642
et pièces dét. (qx)	934a-c		21	17	22	35
grosse horl. (qx)	925-929	565	69	53	68	43
Papier et mat. p. sa fabrication	288-340	16.798	98.495	41.848	75.466	67.618
matières pour fabrication	288-291	2.928	67.845	21.068	48.173	59.647
livres imprimés	321	9.610	15.451	14.091	11.340	4.645
Cuirs, chaussures	172-202	5.150	4.482	4.306	4.445	8.175
chaussures (paires)	193-200	3.769	123.464	196.572	314.916	qx 1.516
Divers quintaux			170.675	147.064	293.187	328.358
unités (animaux)		17.599	247	278	180	1.750
hectolitres			844	412	844	2.654
Total quintaux			687.899	528.849	824.136	781.760
unités (animaux)			247	278	180	1.750
unités (montres)		371.524	855.307	714.546	982.025	2.854.659
hectolitres			844	412	844	2.654
Marchandises	Positions douan. suisses	1953	1952	1951	1938	
		valeur 1.000 fr. s.	qx	qx	qx	qx
Métaux	707-878	98.805	1.402.644	1.682.137	1.475.686	
fonte et acier brut	710a, 718a et b	15.008	374.729	388.768	608.082	
rails et traverses	733-735	3.312	73.884	226.464	76.967	
fer rond forgé ou laminé à chaud	712-714b	6.249	92.778	225.348	177.538	
fers spéciaux bruts	719-721	9.251	197.352	200.202	177.044	
tôles	725-732	21.708	326.345	374.287	259.499	
cuivre	814-839b	3.356	4.342	4.511	11.473	
métaux précieux	868-874c	5.765	134	58	519	
Machines et véhicules	879-924d	87.623	104.101	95.472	42.402	
machines	879-904	23.342	45.204	52.152	26.558	
automob. (unités)	914a-d	62.439	4.994	4.209	1.273	
Matières textiles	341-493	84.324	69.253	54.687	83.002	
Caoutchouc	516-579					
tissus de coton	360-377b	4.231	2.241	497	1.671	
fils de chanvre, lin	397a-404	2.071	3.905	2.005	2.494	
tissus de soie	447	6.143	785	653	1.001	
laine peignée	457	21.239	12.252	14.185	14.644	
fils de laine	460-470	10.992	5.486	2.779	3.998	
tissus de laine	471-475b	7.130	1.820	904	2.832	
boyaux en caout.	522	3.352	6.198	4.096	3.047	
confection	530-579	7.308	951	735	1.312	
Matières minérales	585-646b	70.298	11.235.252	10.506.928	7.155.483	
argile	609	1.188	232.783	430.129	119.846	
houilles, briquettes	643a, 646a	47.794	6.074.026	5.320.071	4.090.039	
résidu de pétrole	643b	6.821	386.016	595.506	94.054	
Comestibles	1-105	42.472	507.439	496.892	713.803	
céréales	1-4	2.156	65.036	7.501	0	
malt	15	3.709	58.948	29.208	23.276	
fruits	23-39	7.506	78.153	80.496	15.810	
légumes frais	40	8.902	111.114	104.015	219.545	
sucre	68b, 70	5.436	110.589	161.589	35.800	
volailles mortes	84	1.980	2.553	2.987	6.658	
œufs	86	1.146	3.652	11.653	8.871	
poissons conservés	88-89b	1.802	3.916	4.484	12.193	
Prod. chimiques et pharmaceutiques	966-1113	40.796	544.418	585.503	454.062	
produits pharm.	966-981, 984	8.007	35.182	32.773	19.103	
parfumerie	982, 983	2.775	959	798	1.046	
copal, damar, etc.	990	8.709	7.143	3.424	422	
poix, brai sec	991	1.772	92.711	105.885	57.630	
chlorure de magn.	1.003b	7.226	222.009	288.800	159.316	
Boissons (hl. / qx)	116-129	25.637	145.854	134.874	152.255	
vins en bout. (qx)	119b	969	2.640	2.717	903	
vins en fûts (hl.)	117a, b	20.386	141.729	130.258	150.473	
vins mousseux (qx)	121	1.667	3.788	3.813	3.729	
eau-de-vie, co. (hl.)	126, 127	2.416	4.122	4.082	1.282	
gnac et rhum (qx)			28	36	26	
Bois	221-285b	25.055	1.682.091	2.072.885	979.050	
bois à brûler	221	3.509	645.997	1.203.060	483.957	
bois d'œuvre	229-230	9.047	764.715	562.919	320.093	
planches	235-237	4.563	129.739	133.422	76.627	
Papiers	288-340	19.521	59.332	65.254	67.617	
papiers et cartons	308	1.488	2.866	3.477	795	
livres et journaux imprimés	321	11.311	23.511	20.022	20.825	
Matières animales	149-171	17.104	1.480.485	1.256.505	819.985	
engrais	161-171	13.839	1.475.596	1.251.710	815.873	
Cuirs et chaussures	172-202	13.097	8.113	4.155	7.376	
cuirs	172-191	7.867	7.358	3.430	6.843	
chaussures	193-200	714	505	517	270	
gants	202	4.429	247	193	99	
Divers quintaux			402.008	872.467	226.627	
unités (animaux)		40.487	9.857	6.573	7.177	
unités (montres)			715	24.323	18.338	
Total quintaux			17.502.121	17.706.662	12.030.645	
unités (animaux)			9.857	6.573	7.177	
unités (montres)		565.219	715	24.323	18.338	
hectolitres			145.854	134.874	152.255	

flagrant démenti à ceux qui voudraient rendre un sois-disant protectionnisme agricole suisse responsable de la stagnation des exportations françaises vers notre pays.

b) Exportations suisses vers la France

Nous avons déjà fait allusion aux profondes modifications qui ont altéré la structure des exportations suisses vers la France. Le tableau ci-dessous en donne une première image :

Structure des exportations suisses vers la France

	1953		1951		1938	
	Valeur 1.000 fr. s.	%	Valeur 1.000 fr. s.	%	Valeur 1.000 fr. s.	%
Machines . . .	114.270	30,8	111.868	27,9	22.660	18,7
Prod. chim. et pharmac. . .	73.868	19,8	77.616	19,3	18.216	15,0
Comestibles . .	39.596	10,7	38.960	9,8	15.832	13,0
Mat. text. et caout.	31.156	8,4	47.421	11,8	12.892	10,6
Instr. et appar.	30.288	8,2	29.429	7,3	6.246	5,1
Métaux	24.197	6,5	22.748	5,6	14.995	12,4
Horlogerie . .	18.602	5,0	19.165	4,8	13.212	10,9
Papier.	16.798	3,9	15.471	3,8	3.538	2,0
Divers.	22.749	6,7	38.916	9,7	13.815	11,4
	371.524	100,0	401.594	100,0	121.406	100,0

On remarquera la nette progression des machines, des produits chimiques et des instruments et appareils qui sont tous des biens d'équipement ou de matières premières utiles à l'économie française. En revanche, les secteurs qui intéressent traditionnellement notre pays, comme les textiles et l'horlogerie, ont vu leur part dans l'ensemble des exportations suisses vers la France diminuer, par rapport à l'avant-guerre, réciproquement de 20 et de 50 %.

Si l'on se reporte maintenant au tableau qui figure en page IV du supplément mensuel de cette Revue, la démonstration est encore plus frappante. Que de bouleversements en deux ans ! Tous les produits de cette liste ont subi une amputation presque uniforme de 40 % de leurs contingents. Mais certains d'entre eux ont fait l'objet d'importations hors contingents, d'autres non. Si bien qu'en dernière analyse le tableau que nous publions donne une impression de complète inégalité. En réalité, tout a été faussé et la plus grande inégalité de traitement règne maintenant : certains postes ont vu leurs exportations vers la France diminuer de 60, voire de 70 % et plus ; pour d'autres, au contraire, les chiffres accusent une augmentation de plus de 100 %.

C'est incontestablement le secteur des textiles qui a subi le plus fortement le poids des restrictions françaises. Toutes ses composantes ont nettement rétrogradé : —36 % pour les tissus de soie ; —38 % pour les tresses de paille ; —48 % pour les broderies ; —62 % pour les filés de coton ; —78 % pour les tissus de laine ! On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que la part des textiles dans l'ensemble des exportations suisses vers la France ait diminué régulièrement : 11,8 % en 1951, 8,6 % en 1952, 8,4 % en 1953.

Rappelons, pour mémoire, qu'en 1920, les textiles représentaient le 28,5 % de nos ventes en France.

On ne s'étonnera pas non plus de constater que les machines, de même que les instruments et appareils sont, dans l'ensemble, à +9 % par rapport à la référence de 1951 et que les machines-outils, elles, sont à +50%. Ce sont là des produits qui ont bénéficié des possibilités d'importation hors contingents tels que les comptes E. F. AC. ou les comptes 10 % équipement.

Si nous revenons maintenant au tableau de la page 59 on se réjouira moins de l'augmentation assez générale que l'on constate dans presque toutes les principales catégories de produits, à l'exception des métaux (24,2 millions de francs suisses contre 25,6 millions) et des cuirs et chaussures (5,2 contre 6,4). Soulignons d'abord que cette amélioration n'est sensible que par rapport à 1952, année dont les résultats sont anormalement bas, et que les chiffres de l'année dernière restent inférieurs à ceux de 1951, qui peut être considérée comme une année saine. D'autre part, cette situation d'ensemble cache, nous venons de le voir, de profondes inégalités de traitement, non seulement entre les produits, mais aussi, pour une même marchandise, entre les différentes maisons exportatrices. Il faut donc souhaiter — et la Chambre de commerce suisse en France vient d'attirer tout particulièrement l'attention des autorités suisses sur ce point — qu'il sera possible de procéder au cours de 1954 à une vaste révision dans la répartition des contingents de façon à atténuer le plus possible les injustices flagrantes qui caractérisent actuellement le régime des exportations suisses vers la France.

CONCLUSIONS

L'année qui vient de s'écouler aura été l'année des déceptions et des malentendus, sauf, comme cela a déjà été le cas ces années précédentes, pour les exportateurs français vers la Suisse qui ont vu leurs affaires reprendre d'une manière réjouissante, dans des conditions de liberté quasi absolue et de saine concurrence. Les exportateurs suisses eux, n'ont constaté qu'une bien faible amélioration, et l'inégalité profonde qui s'est instaurée à la faveur du système actuel a accentué l'amertume de la majorité d'entre eux. Déception aussi chez les fonctionnaires, qui s'aperçoivent de l'inefficacité des mesures prises pour rétablir l'équilibre du commerce extérieur français. Un malentendu couronne le tout : on comprend mal, en France, en présence de l'augmentation des chiffres, que la Suisse se plaigne de son sort et pourtant, nous l'avons vu, la déception helvétique s'explique fort bien.

Voilà qui prouve à l'évidence combien il est urgent et nécessaire de revenir à des conceptions plus saines, combien il est indispensable d'abandonner au plus vite cet appareil de restrictions inutiles, générateur d'inégalité et d'insécurité, combien il est souhaitable que les artifices cèdent enfin la place à une liberté réelle, seule base possible sur laquelle puissent se développer harmonieusement les échanges internationaux.

Nous avons vu que les conditions pour un retour au libéralisme sont maintenant remplies en France. Espérons que le gouvernement pourra et saura en profiter.

Georges Bornand